



CONSEIL NATIONAL DES CHÔMEURS ET CHÔMEUSES

**Revue de presse du Conseil National des Chômeurs et Chômeuses (CNC)
- 12 juin 2009**

Notre revue de presse publie des articles parus dans la presse d'ici ou d'ailleurs. Les opinions émises dans ces textes ne reflètent pas nécessairement nos positions. Notre revue de presse n'a qu'un seul but, soit celui de vous informer.

Bonne lecture !

Comité communication du CNC

<http://www.lecnc.com>

cnc@lecnc.com

La Presse Canadienne, 12 juin 2009 - AE: des changements à l'automne ne sont pas garantis

La ministre fédérale des Ressources humaines, Diane Finley, a remis les pendules à l'heure, affirmant que le gouvernement Harper ne promet pas de changements à l'assurance-emploi cet automne. Le discours du premier ministre, jeudi à Cambridge, semblait pourtant dire le contraire.

La ministre Finley a prononcé, à Ottawa vendredi, sa version du discours de la veille de Stephen Harper. Elle a, elle aussi, d'abord déclaré que le gouvernement conservateur améliorera le programme d'assurance-emploi l'automne prochain. Mais invitée par les journalistes à donner plus de détails, elle a dit que son gouvernement étudie la possibilité d'apporter des changements mais de tels changements ne sont pas chose sûre.

La ministre affirme que tout dépendra de la situation de l'emploi à l'automne.

Quant à améliorer tout de suite le programme d'assurance-emploi comme le réclame l'opposition, la ministre refuse de le faire parce qu'elle veut d'abord voir l'impact des changements déjà apportés par son gouvernement. Elle maintient également son refus face à la demande de rendre les prestations d'assurance-emploi accessibles à toute personne ayant travaillé 360 heures, peu importe sa région.

Gouvernement du Canada, 12 juin 2009 - Le Plan d'action économique du Canada : Aider les personnes sans emploi

Devant un public de gens d'affaires réunis aujourd'hui au Economic Club du Canada, la ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences, l'honorable Diane Finley, a déclaré que le Plan d'action économique du Canada porte fruit et qu'il donne des résultats.

Depuis février, le gouvernement a pris des mesures pour faire en sorte de fournir aux Canadiens le soutien dont ils ont besoin pour relever les défis que pose un ralentissement économique mondial. Des investissements ont été faits afin d'aider les travailleurs et les personnes sans emploi au moyen du soutien du revenu, de protéger les emplois et d'en créer, et de contribuer à préparer les Canadiens aux emplois de demain.

"Notre gouvernement sait qu'en maintenant les Canadiens au travail, nous pouvons atténuer l'incidence de cette difficile période économique, a déclaré la ministre Finley. La plus grande ressource du Canada, c'est chacun des Canadiens et leur emploi. C'est ce qui fait s'épanouir une économie. Les emplois sont la clé de notre rétablissement économique et de l'atteinte de nos objectifs économiques à long terme. Nous faisons des progrès. Notre gouvernement fait des investissements records pour stimuler l'économie, soutenir les personnes sans travail, préserver les emplois et préparer les Canadiens aux emplois de l'avenir."

Partout au Canada, les travailleurs et les personnes sans emploi savent qu'ils peuvent compter sur le régime d'assurance-emploi, lequel est conçu de façon à s'adapter aux conditions du marché du travail qui varient partout au pays. Lorsque le taux de chômage augmente dans une région donnée, le nombre d'heures nécessaire pour avoir droit à l'assurance-emploi diminue, ce qui facilite l'accès à l'assurance-emploi.

En raison de cette souplesse, depuis octobre 2008, plus de 85 p. 100 des travailleurs canadiens ont accès plus facilement à des prestations d'assurance-emploi compte tenu de la réduction du nombre d'heures requis, et ce, pour de plus longues périodes.

Le gouvernement a introduit plusieurs améliorations au régime d'assurance-emploi, grâce auxquelles :

- Depuis janvier 2009, près de 80 p. 100 Canadiens ont reçu leur premier chèque d'assurance-emploi en moyenne dans les 28 jours qui ont suivi le dépôt de leur demande, et ce, en dépit d'une hausse fulgurante du nombre des demandes de prestations d'assurance-emploi.

- Cette année, le gouvernement a versé 5,5 milliards de dollars supplémentaires dans le cadre de l'assurance-emploi en comparaison à l'an dernier.

- Plus de 155 000 Canadiens ont reçu cinq semaines de prestations d'assurance-emploi supplémentaires.

- Les taux de cotisation à l'assurance-emploi ont été bloqués jusqu'en 2010, soit le niveau le plus bas depuis 1982. Grâce à cette mesure, les employés et les employeurs pourront réaliser des économies estimées à 10,5 milliards de dollars au cours des deux prochaines années.

- Un plus grand nombre d'entreprises peuvent être admissibles au programme de Travail partagé en raison de la plus grande flexibilité et des processus simplifiés du programme, ce dont ont bénéficié plus de 120 000 Canadiens dans tout le pays jusqu'à aujourd'hui.

- A ce jour, plus de 3 200 demandes ont été reçues au titre du Programme de protection des salariés et 1,7 million de dollars ont été déboursés.

Au moyen de la Stratégie en matière de compétences et de transition annoncée dans le Plan d'action économique du Canada, le gouvernement investit dans la formation pour les travailleurs touchés par le ralentissement économique mondial. Il crée ainsi de nouveaux débouchés pour les travailleurs à long terme grâce aux mesures suivantes :

- Fournir des fonds supplémentaires de 1,5 milliard de dollars aux provinces et aux territoires afin de les aider à répondre aux besoins locaux en matière de formation, ce qui permettra d'aider environ 150 000 Canadiens.

- Aider plus de 40 000 Canadiens ayant occupé un emploi de longue durée à faire la transition vers une autre carrière au moyen de l'Aide à la transition de carrière.

- Encourager environ 20 000 apprentis à compléter leur formation en offrant des subventions de 2 000 dollars dans le cadre de la Subvention à l'achèvement de la formation d'apprenti.

- Aider plus de 39 000 jeunes à obtenir des emplois et à acquérir de l'expérience de travail valable en injectant 20 millions de dollars dans l'initiative Emplois d'été Canada et en accordant des subventions s'élevant à 15 millions de dollars au YMCA et au YWCA.

- Aider les Autochtones à obtenir des emplois à long terme au moyen du Programme Partenariat pour les compétences et l'emploi des autochtones et du Fonds d'investissement stratégique pour les compétences et la formation des Autochtones.

Ces initiatives s'inscrivent dans l'investissement total de 62 milliards de dollars du Plan d'action économique du Canada, qui vise ce qui suit :

- réduire les taxes de façon permanente;

- aider les personnes sans emploi;

- éviter les licenciements en améliorant le programme de Travail partagé;

- protéger les emplois et en créer au moyen de dépenses massives dans l'infrastructure;

- contribuer à développer l'économie de demain en améliorant l'infrastructure des collèges et des universités et en appuyant la recherche et la technologie;

- appuyer les industries et les collectivités les plus touchées par le ralentissement économique mondial;

- rendre le financement plus accessible et abordable pour les familles et les entreprises du Canada.

Document d'information

Au moyen du Plan d'action économique du Canada, le gouvernement accroît les mesures d'aide

aux Canadiens pendant la période de ralentissement économique mondiale et investit dans la croissance à long terme du pays. La Stratégie en matière de compétences et de transition appuie les travailleurs et leur famille et comprend des mesures de soutien du revenu, de formation et de perfectionnement des compétences.

Voici quelques uns des investissements annoncés par le gouvernement du Canada : Augmentation du soutien du revenu des Canadiens sans emploi

Plus de 85 p. 100 des travailleurs canadiens ont maintenant un accès plus facile aux prestations d'assurance-emploi et pour plus longtemps, comparativement à l'automne dernier. Chaque mois, le nombre d'heures de travail nécessaire pour être admissibles aux prestations d'assurance-emploi et le nombre de semaines de prestations que peuvent toucher les bénéficiaires sont ajustés en fonction des données locales les plus récentes sur le chômage.

Les travailleurs canadiens peuvent maintenant recevoir jusqu'à cinq semaines supplémentaires de prestations régulières d'assurance-emploi. En date du 24 mai dernier, plus de 155 000 Canadiens avaient déjà touché des prestations supplémentaires. Cette nouvelle mesure, dont le coût estimatif est établi à 1,15 milliard de dollars, est entrée en vigueur le 1er mars 2009.

Le gouvernement a aussi investi 60 millions de dollars pour faire en sorte que les prestations d'assurance-emploi continuent d'être reçues rapidement. Depuis janvier 2009, près de 80 p. 100 Canadiens ont reçu leur premier chèque d'assurance-emploi dans les 28 jours, en moyenne, qui ont suivi le dépôt de leur demande, en dépit d'une hausse fulgurante du nombre des demandes de prestations d'assurance-emploi.

En outre, le taux de cotisation à l'assurance-emploi a été bloqué jusqu'en 2010 à 1,73 dollar par tranche de 100 dollars, soit son niveau le plus bas depuis 1982. Ces économies pour les employés et employeurs représentent un allègement estimé à 10,5 milliards en 2009 et en 2010.

Afin de protéger les emplois, le gouvernement a prolongé les accords de travail partagé de 14 semaines jusqu'à un maximum de 52 semaines pour les deux prochaines années, au coût estimatif de 200 millions de dollars. Le travail partagé peut aider les entreprises dont les activités connaissent un ralentissement temporaire attribuable à des facteurs hors de leur contrôle. Il vise à éviter les mises à pied en offrant des prestations d'assurance-emploi aux travailleurs admissibles disposés à faire des semaines de travail réduites en attendant que leur employeur se rétablisse. A ce jour, près de 3 500 entreprises ont conclu des accords de travail partagé, aidant ainsi environ 120 000 employés dans tout le pays.

Le Programme de protection des salariés assure aux travailleurs admissibles le paiement garanti et en temps opportun des sommes restantes qui leur sont dues au titre du salaire, de l'indemnité de départ ou de fin d'emploi et des congés si leur employeur fait faillite et ne peut les payer. Au 30 avril 2009, plus de 3 200 demandes avaient été reçues dans le cadre du PPS et 1,7 million de dollars ont déjà été versés.

Amélioration de l'accès aux compétences et à la formation pour les Canadiens

Le gouvernement fédéral verse un montant additionnel de 1,5 milliard de dollars aux provinces et aux territoires pour contribuer à répondre aux besoins locaux de formation et de perfectionnement des compétences. Les initiatives provinciales et territoriales aideront environ 150 000 Canadiens

touchés par le ralentissement économique, qu'ils soient ou non admissibles à l'assurance-emploi, à perfectionner leurs compétences, à acquérir de l'expérience en milieu de travail, à faire la transition vers un nouvel emploi ou à s'établir à leur compte.

Les travailleurs de longue date qui ont perdu leur emploi reçoivent un soutien supplémentaire pour les aider à assurer leur transition vers une nouvelle carrière. L'Aide à la transition de carrière consiste en deux initiatives visant à fournir un soutien supplémentaire aux travailleurs de longue date. L'une prolonge la durée des prestations d'assurance-emploi pour les travailleurs admissibles qui participent à une formation de longue durée, jusqu'à un maximum de deux ans. L'autre initiative permet aux travailleurs admissibles d'avoir accès plus tôt aux prestations régulières d'assurance-emploi s'ils investissent dans leur propre formation une partie ou l'intégralité de leur indemnité de cessation d'emploi. Plus de 40 000 personnes devraient tirer parti de ces deux mesures.

Au moyen de l'Initiative ciblée pour les travailleurs âgés, un plus grand nombre de travailleurs âgés, dans de plus nombreuses collectivités touchées, reçoivent un soutien supplémentaire. Cette initiative, qui cible des travailleurs âgés de 55 à 64 ans, a reçu un financement accru de 60 millions de dollars sur trois ans. La hausse du financement permettra à un plus grand nombre de travailleurs âgés de bénéficier d'un soutien au perfectionnement de leurs compétences et à l'acquisition de l'expérience en milieu de travail dont ils auront besoin pour assurer leur transition à un nouvel emploi. Jusqu'à 7 300 participants additionnels pourraient tirer parti du financement accru.

La nouvelle Subvention à l'achèvement de la formation d'apprenti est un montant de 2 000 dollars en espèces que versera le gouvernement à environ 20 000 apprentis enregistrés par année pour parachever leur formation en vue de devenir des travailleurs certifiés dans un métier Sceau rouge désigné. Cette nouvelle subvention complète l'actuelle Subvention incitative aux apprentis, par laquelle les apprentis enregistrés sont admissibles à un montant de 1 000 dollars pour la première et la deuxième années d'apprentissage dans un métier Sceau rouge désigné. En combinant les deux subventions, les apprentis peuvent avoir droit à un montant maximal de 4 000 dollars au moment de leur certification dans un programme désigné des métiers Sceau rouge.

Le financement d'Emplois d'été Canada a été augmenté de 20 millions de dollars sur les deux prochaines années. Cette initiative favorise de précieuses expériences de travail et des occasions d'apprentissage pour les étudiants, afin de les aider à se préparer à intégrer la population active. De plus, des organismes sans but lucratif, des employeurs du secteur public et des petites entreprises de 50 employés ou moins peuvent créer des emplois qui répondent à leurs besoins. Dans tout le pays, 21 800 organismes pourront créer environ 39 000 emplois d'été pour les étudiants.

La subvention de 15 millions de dollars aux YMCA et YWCA financera un nouveau programme de stages qui aidera de jeunes canadiens dans tout le pays à acquérir une précieuse expérience de travail. En mettant l'accent sur des projets environnementaux auprès d'organismes communautaires et sans but lucratif, ces stages aideront jusqu'à 1 000 jeunes acquérir de l'expérience dans le cadre d'emplois rémunérés partout au Canada.

Dans le but d'aider les Autochtones, le gouvernement du Canada a investi une somme additionnelle de 100 millions de dollars sur trois ans dans le programme Partenariat pour les

compétences et l'emploi des autochtones pour appuyer de nouveaux projets. A ce jour, cinq projets de grande envergure supplémentaires ont été approuvés, pour un total de 18,8 millions de dollars, qui contribueront à assurer des emplois à long terme à quelque 1 300 Autochtones. De plus, une somme de 75 millions de dollars appuiera des initiatives ciblées et à court terme visant à aider quelque 3 700 Autochtones à acquérir les compétences particulières qui leur sont nécessaires pour tirer parti des débouchés économiques au moyen du Fonds d'investissement stratégique pour les compétences et la formation des Autochtones.

Un investissement de 50 millions de dollars sur deux ans contribuera à l'élaboration d'une approche commune de reconnaissance des titres de compétence étrangers. Cet investissement contribuera à s'assurer que les professionnels qui auront fait leurs études à l'étranger peuvent faire évaluer et reconnaître leurs titres de compétence de manière équitable, uniforme, transparente et rigoureuse.

Pour en savoir plus sur le Plan d'action économique du Canada, consulter le site suivant : <http://www.plandaction.gc.ca>.

NPD, 11 juin 2009 - Assurance-emploi : le projet de loi du NPD franchit une étape importante

Un projet de loi privé du NPD visant à rendre l'assurance emploi plus accessible, a franchi une étape importante à la chambre des communes hier.

« C'est une bonne nouvelle pour toutes les Canadiennes et tous les Canadiens que ce projet de loi ait franchi l'étape de la deuxième lecture », a affirmé Carol Hughes (Algoma-Manitoulin-Kapuskasing). « Les deux autres partis d'opposition ont pris la bonne décision en appuyant notre projet de loi afin que tous les députés puissent l'étudier de façon plus approfondie en comité ».

Le projet de loi C-280, vise à rendre l'assurance-emploi plus accessible pour les travailleurs en abaissant à 360 heures d'emploi assurable le seuil pour devenir un prestataire. Le projet de loi sera maintenant étudié par le Comité permanent des ressources humaines, du développement social et de la condition des personnes handicapées.

« Nous allons continuer à travailler pour que le filet de protection social puisse s'étendre à tous les travailleurs. Les travailleurs savent que le NPD défend leurs intérêts et que le dossier de l'assurance emploi est une priorité pour nous, notamment en cette période de crise économique », a conclu Carol Hughes.

Le NPD est très actif à la Chambre des communes afin de lutter pour défendre les intérêts des gens qui sont le plus durement touché par la récession en présentant des projets de loi et des motions réformer l'assurance emploi, protéger les pensions et empêcher les consommateurs de se faire arnaquer par les compagnies de cartes de crédit.

Les seuls députés qui ont voté contre le projet de loi C-280 sont évidemment les conservateurs.

AP, 11 juin 2009 - USA : nouvelle augmentation des premières inscriptions au chômage

De nouvelles données semblent indiquer que le pire de la récession est passé aux Etats-Unis. Les nouvelles inscriptions au chômage ont continué d'augmenter la semaine dernière dans ce pays, mais à un niveau moindre que prévu. Les ventes au détail ont, elles, augmenté en mai pour la première fois depuis trois mois.

Quelque 601 000 Américains se sont inscrits pour la première fois au chômage la semaine dernière, soit 24 000 personnes de moins que la semaine précédente. Les économistes tablaient sur un chiffre de 615 000.

Les allocations chômage pour les demandeurs d'emploi de plus d'une semaine ont toutefois augmenté de 59 000 unités, et plus de 6,8 millions d'Américains étaient au chômage la semaine dernière, un record depuis 1967.

Le département du Travail a également revu les chiffres du chômage continu (plus d'une semaine) de la semaine dernière, remplaçant la baisse initialement annoncée de 15 000 par une hausse de 6000. Une rectification qui signifie que le nombre de chômeurs continus a atteint un nombre record depuis 19 semaines consécutives aux Etats-Unis.

En revanche, les ventes de détail ont augmenté en mai pour la première fois depuis trois mois. Elles ont été portées par un rebond de la demande dans les concessions automobiles et les stations-service. Les ventes de détail ont augmenté de 0,5 pour cent le mois dernier -comme prévu par les analystes-, leur plus forte hausse depuis janvier.

Cyberpresse, 10 juin 2009 - Assurance-emploi: campagne de peur conservatrice

Depuis de nombreuses années, nous réclamons un meilleur régime d'assurance-emploi, soit un régime en mesure d'assurer une sécurité économique, entre deux emplois, aux travailleurs qui se retrouvent en chômage. Ce régime, nous le savons tous, a été considérablement malmené depuis les années 1990, et surtout, il ne répond plus aux réalités du marché du travail, encore moins à celles de l'actuelle récession économique. C'est pourquoi il est urgent d'y apporter des changements.

Depuis de nombreuses années, nous réclamons un meilleur régime d'assurance-emploi, soit un régime en mesure d'assurer une sécurité économique, entre deux emplois, aux travailleurs qui se retrouvent en chômage. Ce régime, nous le savons tous, a été considérablement malmené depuis les années 1990, et surtout, il ne répond plus aux réalités du marché du travail, encore moins à celles de l'actuelle récession économique. C'est pourquoi il est urgent d'y apporter des changements.

Au coeur des enjeux, il y a l'admissibilité aux prestations d'assurance-emploi. La ministre fédérale des Ressources humaines, Mme Diane Finley, considère que «les conditions d'admissibilité [...] n'entravent pas l'accès au programme». C'est faux. Lorsqu'elle nous ressort ce chiffre de «82% des personnes qui ont payé des cotisations d'assurance-emploi [qui] sont

admissibles», elle fait référence au «taux d'admissibilité des chômeurs dont la cessation d'emploi récente était conforme aux critères de l'assurance-emploi». Admirons la formule puisque même conforme aux critères, seulement 82% des travailleurs y ont accès... Par ailleurs, ce taux tombe à 45% chez les jeunes chômeurs et à 33% chez les personnes ayant travaillé à temps partiel.

La ministre écarte d'autres mesures d'évaluation de la couverture du régime d'assurance-emploi. Par exemple, celle du ratio prestataires/chômeurs qui est à 44%, soit la proportion de chômeurs qui ont accès à des prestations. Avant les compressions des années 1990, ce ratio était au-dessus de 80%.

La politique - et donc ceux qui la pratiquent - impose une éthique: dire la vérité. Force est de constater que la ministre et ses collègues ne connaissent pas cette vertu.

La bataille de toutes les batailles

Nous constatons que les forces conservatrices sont très inquiètes d'un meilleur accès aux prestations d'assurance-emploi. Pourquoi refuser que 150 000 travailleurs en chômage aient accès à des prestations d'assurance-emploi pendant quelques mois, le temps de se trouver un éventuel nouvel emploi? Qu'est-ce qui les dérange tant dans cette proposition d'un critère unique d'admissibilité fixé à 360 heures? Poser la question, c'est probablement y répondre. À tout le moins, elle ouvre un sérieux débat sur la question, et débat il y aura.

Le «360 heures» sera au coeur même des enjeux, la clé ouvrant la porte à une amélioration de l'assurance-emploi. Nous appelons l'opposition à faire front sur cette question.

Charges sociales supplémentaires?

Déjà, nous pouvons entrevoir la campagne de peur des conservateurs : la proposition du 360 heures «entraînerait une hausse importante des charges sociales», et pour les citoyens «plus d'impôts à payer». Voilà qui est une allégation fallacieuse: l'assurance-emploi est un régime qui se suffit à lui-même par les seules cotisations des employeurs et des travailleurs, le gouvernement ne participe plus du tout à son financement. Pour la dernière année fiscale répertoriée (au 31 mars 2008), le surplus de la caisse a été d'environ un milliard de dollars, soit le coût de la mesure du «360 heures» qui viendrait en aide à 150 000 travailleurs.

Si au cours de la prochaine année fiscale, les dépenses devaient dépasser les recettes, il est prévu par la loi que le Trésor prêterait les sommes nécessaires qui seraient par la suite remboursées avec intérêt par la caisse d'assurance-emploi. C'est toujours ce qui a été fait par le passé. Rappelons aussi que le taux de cotisation actuel (1,73\$) est presque la moitié de ce qu'il a déjà été dans les années 1990 (3,07\$) et qu'à la limite, une seule augmentation de 10 sous affecterait des revenus d'environ un milliard de dollars à la caisse.

Nous combattons toute campagne de peur. De partout au Canada, les voix se font entendre pour exiger de meilleures conditions d'admissibilité. Ici, au Québec, de nombreux conseils municipaux, chambres de commerce et autres instances politiques et économiques ont signé une déclaration réclamant de pareils changements. S'en dégage un consensus de société. Les conservateurs, pour leur part, ont choisi leur camp : refuser d'aider les travailleurs.

Pierre Céré, porte-parole du Conseil national des chômeurs (CNC); **René Roy**, secrétaire général de la FTQ; **Roger Valois**, vice-président de la CSN; **Daniel B. Lafrenière**, vice-

président de la CSQ; **François Vaudreuil**, président de la CSD

Vous voulez réagir à ce texte ou un sujet d'actualité, écrivez-nous à opinion@lesoleil.com. Votre commentaire doit être court et accompagné de votre nom, de votre adresse et de votre numéro de téléphone.

Cyberpresse, 10 juin 2009 - Opinion : Le risque de fragiliser entreprises et emplois

(Aux députés de la Chambre des Communes) - Au cours des derniers mois, des modifications au régime d'assurance-emploi ont été proposées par tous les partis politiques fédéraux. Une de ces propositions - l'allongement de la durée des prestations - a même été adoptée lors du plus récent budget. Ce budget contenait également de nouvelles sommes considérables (1,5 milliard \$ sur deux ans) pour le financement de la formation, et ce, tant à l'intérieur du programme d'assurance-emploi, qu'à l'extérieur, pour les travailleurs qui n'y ont pas accès.

La question de l'élargissement de l'accès aux prestations est maintenant remise à l'ordre du jour. Les employeurs du Québec sont sensibles à cette préoccupation des travailleurs. À titre de principaux contributeurs au régime (n'oublions pas que le taux de cotisation des employeurs est 40% plus élevé que celui des travailleurs), ils souhaitent toutefois que certains éléments soient pris en compte dans ce débat.

D'abord, la crise étant mauvaise conseillère, il faudrait s'assurer qu'on ne se serve pas d'une situation conjoncturelle - la récession - pour procéder par la porte d'en arrière à une réforme majeure et permanente du régime. Tout assouplissement de l'admissibilité devrait donc s'appliquer de manière temporaire et sa durée devrait faire l'objet de critères précis et acceptés par toutes les parties prenantes.

Équité employeurs-employés

Deuxièmement, la responsabilité sociale implique également la responsabilité fiscale, un point d'autant plus important que le déficit budgétaire s'annonce plus élevé que prévu. Il faudrait donc que soit clairement établie la provenance des fonds requis pour financer un tel assouplissement. Depuis de nombreuses années, les employeurs réclament que leur taux de cotisation rejoigne progressivement la parité avec ceux des travailleurs. Loin d'être disparue, cette demande traditionnelle devient même plus urgente en période de récession économique.

Chose certaine, dans le contexte économique actuel, tout alourdissement du fardeau fiscal des employeurs, que ce soit via des cotisations accrues ou d'autres formes de taxation, aurait un effet contraire à celui recherché, soit de fragiliser davantage les entreprises et les emplois. Et c'est encore plus vrai au Québec où les taxes sur la masse salariale sont considérablement plus élevées qu'ailleurs au pays.

Troisièmement, toute modification au régime devrait tenir compte du principe de «réactivité». Personne ne pourra nier que plus le programme d'assurance-emploi devient généreux, moins il incite les travailleurs à retourner rapidement au travail.

En conclusion, il faut certes examiner les pistes de solutions pour venir en aide à nos concitoyens

qui perdent leur emploi à cause de la récession. Il faut toutefois éviter de confondre filet de sécurité sociale et relance de l'économie. Vouloir faire usage du programme d'assurance-emploi comme programme de relance économique nous semble voué à l'échec. Le programme n'a tout simplement pas été conçu à cette fin. Le cadre de financement exceptionnel (garanties de prêts) ou les investissements dans les infrastructures votés lors du dernier budget nous apparaissent être des mesures beaucoup plus susceptibles d'accomplir l'objectif de relance et de créer les emplois dont les chômeurs ont besoin.

Yves-Thomas Dorval, président, Conseil du Patronat

Regroupant plusieurs des plus grandes entreprises du Québec, le Conseil du patronat du Québec réunit également la vaste majorité des associations patronales sectorielles, en faisant ainsi la seule confédération patronale du Québec.

Vous voulez réagir à ce texte ou à un sujet d'actualité, écrivez-nous à opinion@lesoleil.com. Votre commentaire doit être court et accompagné de votre nom, de votre adresse et de votre numéro de téléphone.

Radio-Canada, 8 juin 2009 - La crise a le dos large

Des économistes soutiennent que la crise sert d'excuse à certaines entreprises pour imposer un régime minceur à leurs employés. C'est le cas de Sylvain Schetagne, économiste au Congrès du travail du Canada, selon qui la crise met en lumière la nécessité de réformer l'assurance-emploi pour en élargir la couverture.

Mais l'analyste financier Donald Rumball ne croit pas que les employeurs profitent indûment de la conjoncture actuelle. À son avis, les pertes d'emploi qui se multiplient en Ontario auraient dû survenir plus tôt: « Nous n'avons pas modernisé quand nous aurions dû. Donc, nous avons continué à embaucher des gens, alors que nous aurions dû développer d'autres moyens [...] pour nous rendre plus productifs. »

La crise actuelle touche durement l'économie ontarienne et plus particulièrement l'industrie manufacturière, qui voit chaque semaine ses rangs décimés un peu plus. Malgré certains signes de reprise, plusieurs estiment que le marché de l'emploi prendra du temps avant de se remettre sur les rails.

Rue Frontenac, 6 juin 2009 - Canada: le chômage à son taux le plus élevé depuis 11 ans

Le Canada a perdu 41 800 emplois en mai dernier et présente maintenant un taux de chômage de 8,4%, son plus haut niveau en 11 ans. L'Ontario saigne encore, et les étudiants partout au Canada peinent à se trouver un stage d'été.

«C'est un peu normal qu'on reperde des emplois. Nous sommes encore en récession», rappelle

Benoit P. Durocher, économiste principal au Mouvement Desjardins.

Le mois précédent, l'économie canadienne avait déjoué les prévisions en créant près de 36 000 emplois. Le taux de chômage se chiffrait alors à 8,0%.

Au Québec, l'emploi est pratiquement resté inchangé en mai avec une faible création nette d'emplois, 5 700, pour des postes à temps partiel seulement. L'augmentation du nombre de personnes sur le marché du travail a toutefois fait grimper le taux de chômage, qui s'est fixé à 8,7% contre 8,4% le mois précédent.

L'Ontario et le secteur manufacturier

C'est l'Ontario qui a le plus écopé le mois dernier avec des pertes nettes d'emploi de 60 000. «L'Ontario a été la seule province à connaître un recul substantiel de l'emploi en mai», note Statistique Canada. Le taux de chômage en Ontario a augmenté de 0,7 point de pourcentage par rapport au mois précédent pour atteindre 9,4%, soit son niveau le plus élevé en 15 ans.

Le secteur de la fabrication en Ontario a particulièrement souffert, à tel point que le nombre de travailleurs est tombé à 778 000. Du jamais vu dans ce domaine depuis 1976, date à laquelle Statistique Canada a commencé à compiler ces données. Pas plus tard qu'en novembre 2002, le secteur de la fabrication en Ontario employait 1 115 000 travailleurs. En plus de 6 ans, le secteur, qui est frappé de plein fouet par le déclin du secteur automobile, aura donc perdu 337 000 travailleurs.

Du positif

Malgré tout, il y a du positif dans ces statistiques, relève M. Durocher. «L'ampleur des pertes d'emplois s'atténue lorsqu'on les compare avec les chiffres de la fin de 2008 ou du début de 2009.»

À l'époque, les pertes d'emplois mensuelles étaient de l'ordre de 60,000, 80 000 ou encore 100 000.

«Dans ce sens, on peut dire que le pire est derrière nous», résume M. Durocher.

Il y aura certainement d'autres pertes d'emplois, mais dans une moindre mesure, croit-il. Selon ses prévisions, l'économie canadienne devrait reprendre de la vigueur d'ici à la fin de l'année. «La récession devrait se terminer à l'automne 2009», prédit-il.

Au premier trimestre de 2009, l'économie canadienne s'est contractée de 5,4% en rythme annuel.

Été difficile pour les étudiants

En attendant, l'été s'annonce difficile pour les étudiants qui cherchent un stage, souligne Statistique Canada. La crise économique contraint les entreprises à réduire leurs coûts et à sabrer dans les emplois d'été, qui débutent pour certains en mai.

Le mois dernier, le nombre d'étudiants occupant un emploi a diminué de 59 000 par rapport à ce qu'il était un an plus tôt. Toute la baisse est survenue dans le travail à temps plein. En mai, le taux de chômage chez les étudiants s'est élevé à 18,3% contre 15,4% en mai 2008.

Soulignons que pour le mois de mai, Statistique Canada s'est penché sur les emplois d'été des étudiants de 20 à 24 ans puisque les élèves de 15 à 19 ans n'ont pas encore terminé les cours pour l'été.

Géraldine Martin

Le Devoir, 6 juin 2009 - Chômage: le pire est passé

Sévère crise économique oblige, le taux de chômage au Canada a augmenté de 0,4 point en mai pour atteindre 8,4 %, son niveau le plus élevé en 11 ans. Le nombre d'emplois a reculé de pas moins de 42 000 au pays, ce qui a annulé tous les gains du mois précédent. Mais le Québec se tire relativement bien d'affaire et les analystes sont confiants pour les mois à venir, jugeant que le pire de la crise sur le marché du travail est désormais passé.

Les mauvaises nouvelles du mois passé se sont essentiellement concentrées en Ontario, où le secteur manufacturier, surtout dans l'automobile, a continué de subir les contrecoups du ralentissement économique, mais aussi de la déroute des grands constructeurs américains. La province a en fait été la seule à connaître un recul «substantiel» en mai, avec des pertes de plus de 60 000 emplois.

Le taux de chômage en Ontario a ainsi atteint 9,4 %, soit son niveau le plus élevé en 15 ans. En fait, 64 % du repli global de l'emploi - soit 234 000 postes - depuis le début du déclin du marché du travail s'est produit dans cette province, qui ne compte pourtant que 39 % de la population active du pays.

Les chiffres sont nettement meilleurs au Québec, où la situation est demeurée pour ainsi dire inchangée en mai. Mais «une augmentation du nombre de personnes sur le marché du travail a fait monter le taux de chômage, qui s'est fixé à 8,7 %», note Statistique Canada dans son Enquête sur la population active rendue publique hier.

En fait, il s'est créé ici 5700 emplois le mois dernier, mais la population active a en même temps crû de 18 800 personnes. L'analyste Yves Decady, qui a travaillé pour ce document, voit d'ailleurs dans cette hausse «un signe d'un certain dynamisme» retrouvé chez les Québécois. Depuis octobre dernier, l'emploi a globalement diminué de 0,7 % dans la province.

Au Nouveau-Brunswick, le taux de chômage a baissé d'un dixième, passant à 8,8 %. On a aussi enregistré des hausses de l'emploi au Manitoba, en Nouvelle-Écosse et en Saskatchewan.

Depuis octobre, il s'est perdu 406 000 emplois à l'échelle nationale, tandis que le nombre de postes à temps partiel a augmenté de 44 000, ce qui tend à démontrer que de nombreux dirigeants d'entreprise préfèrent réduire le nombre d'heures de leurs employés, plutôt que de les licencier. Le secteur manufacturier a été le plus touché.

Le nombre d'employés a diminué de 2,9 % dans le secteur privé et de 1,3 % dans le secteur public. En mai, Statistique Canada a cependant noté une hausse du nombre des employés dans ce dernier secteur, de l'ordre de 27 000, surtout en raison de la croissance de l'effectif des

administrations publiques.

Par ailleurs, la récession qui sévit au pays a eu un impact sur les revenus des travailleurs canadiens. «Le salaire moyen des employés a augmenté de 3,4 % par rapport au même mois un an plus tôt, ce qui représente la plus faible croissance d'une année à l'autre en deux ans», indique en effet Statistique Canada, dans le document publié hier. Enfin, depuis le début du déclin, le nombre des travailleurs indépendants a peu varié.

Le début de la reprise?

Même si la tendance au sein du marché du travail demeure indéniablement à la baisse, Benoit P. Durocher, économiste principal pour le Mouvement Desjardins, insiste sur le fait que le repli de l'emploi est de moins en moins rapide depuis le début de l'année.

«Visiblement, les prochains mois pourraient être marqués par des pertes moins importantes, estime-t-il. Cela confirme que le pire de la récession est derrière nous. Il faudra cependant patienter encore plusieurs mois avant d'assister à la fin du recul du marché du travail et de la hausse du taux de chômage.»

«Les exportations canadiennes devraient bientôt augmenter, d'après notre scénario d'une reprise de l'économie américaine dans la deuxième moitié de l'année. Le marché de l'emploi est donc sur le point de reprendre», prédit pour sa part Yanick Desnoyers, de la Banque Nationale.

Il en veut pour preuve que, en dehors de l'Ontario et du secteur manufacturier, «l'hémorragie» semble arrêtée puisque 39 000 emplois ont été créés en avril et 18 000 en mai, soit deux hausses mensuelles consécutives. «Dans les services, ajoute-t-il, 61 000 emplois au total ont été créés au cours des trois derniers mois, une nette amélioration par rapport aux 67 000 emplois perdus au cours des trois mois antérieurs. Sur 12 mois, les emplois dans les services sont maintenant en hausse.»

Selon l'analyse des données de Statistique Canada qu'a publiée la Banque TD hier, la possibilité que le huard se retrouve à parité avec la devise américaine dans les prochains mois risque cependant de contrecarrer la reprise dans le secteur manufacturier. Sans aller aussi loin, M. Durocher juge toutefois que la force du dollar canadien pourrait ralentir cette reprise très attendue, en raison du nombre d'emplois qui en dépendent.

Alexandre Shields

Le Devoir, 6 juin 2009 - États-Unis : Le chômage atteint un niveau inquiétant

L'économie américaine a détruit en mai beaucoup moins d'emplois que les mois précédents, mais le taux de chômage a fait un bond inquiétant pour atteindre son plus haut niveau depuis plus d'un quart de siècle.

Selon les chiffres corrigés des variations saisonnières publiés hier par le département du Travail, le nombre de pertes d'emplois sur ce mois est tombé à 345 000, contre 504 000 en avril et 643 000 en moyenne sur les six mois précédents.

Mais cette bonne tendance n'en efface pas une autre, plus alarmante: le taux de chômage a bondi d'un demi-point en un mois, à 9,4 % contre 8,9 % en avril, pour atteindre son plus haut niveau depuis août 1983. À l'époque du plein emploi en mars 2007, il était à 4,4 %.

Cette hausse plus rapide que prévu devrait remettre en cause les prévisions de la banque centrale américaine qui tablait fin avril sur un chômage culminant entre 9,2 % et 9,6 % de la population active cette année.

Le département du Travail recensait 14,5 millions d'Américains au chômage en mai, contre 13,7 millions en avril. Cette poussée (787 000 chômeurs de plus) s'explique, outre les pertes d'emplois, par une hausse de la population active considérée comme étant à la recherche d'un emploi. En effet, 5,9 millions de personnes disant vouloir un emploi sont exclues des statistiques pour diverses raisons.

«Nous continuons d'être très inquiets du nombre de personnes au chômage aux États-Unis. [...] Un taux de chômage à ce niveau n'est pas acceptable», a commenté lors d'une conférence téléphonique la secrétaire au Travail, Hilda Solis.

Prudence

Les analystes, qui prévoient en mai des pertes d'emplois beaucoup plus rudes (520 000) mais un chômage moins élevé (9,2 %), restaient prudents. «Même si c'est une amélioration par rapport aux mois précédents, la baisse du nombre d'emplois en mai est toujours considérable, et porte les pertes cumulées depuis le début de la récession à six millions», relevait Aaron Smith de la société d'analyse économique Moody's Economy.com.

Mais selon Peter Kretzmer, de Bank of America, «c'est clairement une bonne nouvelle dans le sens où tous les indicateurs de l'économie, y compris ceux du marché du travail, se dégradent moins rapidement».

Aucun ne s'aventurerait à dire quand les États-Unis se remettraient à créer des emplois. «On peut défendre l'idée que l'économie se détériore à un rythme moins élevé lors de ce deuxième trimestre, mais en déduire qu'une reprise interviendra au second semestre, c'est une autre histoire», expliquait Steven Ricchiuto, de Mizuho Securities.

En mai, «les suppressions d'emplois ont continué à être largement répandues, mais le rythme de la baisse des emplois s'est modéré dans le secteur de la construction et dans certains secteurs des services», a noté le département du Travail.

L'industrie, où les effectifs chutent continuellement depuis plus de deux ans, a encore connu 225 000 pertes nettes d'emplois, contre 274 000 en avril. Celles-ci sont davantage concentrées dans les industries de transformation (225 000) que dans la construction (59 000).

Dans les services, 120 000 emplois ont été supprimés, contre 230 000 en avril. La baisse des emplois ralentit dans presque tous les domaines d'activité, par exemple la finance (30 000 emplois supprimés, contre 45 000 en avril) ou les services aux entreprises (51 000, contre 111 000).

Hugues Honore

CTC, 5 juin 2009 - Le président du CTC dit que le chômage fait des ravages dans les familles et communautés

Le Régime d'assurance-emploi doit être amélioré afin d'éviter que des dizaines de milliers de travailleurs et travailleuses, leurs familles et communautés souffrent des répercussions de la pire crise économique que cette génération ait jamais vécue, déclare Ken Georgetti, président du Congrès du travail du Canada.

Il répondait à la publication par Statistique Canada des chiffres de l'Enquête sur la population active pour mai indiquant que 41 800 emplois au total ont été éliminés. En mai 2009, 58 700 travailleurs et travailleuses à temps plein ont été mis à pied, mais d'autres emplois à temps partiel ont été créés. Le taux de chômage est grimpé à 8,4 % - le plus élevé en 11 ans.

"Nous avons maintenant perdu 406 000 emplois à temps plein depuis octobre 2008, et 1,55 million de Canadiens et Canadiennes sont au chômage, déclare Georgetti. Les prévisions indiquent que le taux de chômage continuera d'augmenter au cours des 12 prochains mois et que de nombreux sans-emploi canadiens devront se débrouiller tout seuls. Le gouvernement Harper doit réparer l'assurance-chômage dès maintenant."

Selon M. Georgetti, en mars 2009 seuls 46,8 % des sans-emploi recevaient des prestations d'assurance-emploi. "C'est honteux, ajoute-t-il. Ces travailleurs et travailleuses ont contribué de bonne foi au Régime d'assurance-emploi et maintenant ils doivent se débrouiller tout seuls. Ils ne pourront pas prendre de vacances avec leurs enfants cette année ou les inscrire à des camps d'été, et quand les familles n'ont pas d'argent à dépenser, c'est toute la communauté qui s'en ressent."

Georgetti déclare que c'est aussi honteux que le gouvernement Harper ait accumulé un surplus de 57 milliards de dollars dans la caisse de l'assurance-emploi et qu'il refille le coût du chômage aux contribuables des provinces même si ces personnes ont déjà payé pour l'assurance-emploi par leurs cotisations.

Le CTC exhorte le gouvernement Harper:

- à changer les règles d'admissibilité pour que des prestations régulières d'a.-e. soient versées après 360 heures de travail, quelle que soit la région de résidence ou de travail au Canada;
- à augmenter jusqu'à 50 semaines la durée d'admissibilité aux prestations d'a.-e.;
- à hausser immédiatement le niveau des prestations à 60 % du revenu calculé d'après les 12 meilleures semaines de rémunération.

Analyse rapide de l'économiste principal Sylvain Schetagne

La crise de l'emploi qui nous touche depuis septembre 2008 se poursuit. En mai 2009, 41 800 emplois au total ont été perdus. Durant ce mois, 58 700 travailleurs et travailleuses à temps plein ont été mis à pied, mais d'autres emplois à temps partiel ont été créés. En tout, 406 000 emplois à temps plein ont été éliminés depuis octobre dernier.

Le secteur manufacturier, particulièrement en Ontario, continue d'être touché de façon disproportionnée par les pertes d'emplois. Au Canada, 541 400 emplois manufacturiers ont été éliminés depuis novembre 2002, et 337 000 de ces emplois étaient en Ontario. Le nombre d'emplois manufacturiers en Ontario est maintenant à son plus bas niveau depuis le milieu des années 1970.

Le taux de chômage au Canada est passé de 8,0 % en avril à 8,4 % en mai, le taux le plus élevé depuis 11 ans. En mai, le nombre de sans-emploi canadiens a augmenté de 83 800. Depuis octobre 2008, le nombre total de sans-emploi a augmenté de presque 400 000, ce qui représente une hausse de 34,5 %. Le Canada compte aujourd'hui 1 548 400 chômeuses et chômeurs.

Le taux de chômage des travailleuses et travailleurs âgés entre 15 et 24 ans grimpe rapidement, atteignant presque 15 % en mai 2009. Le marché du travail pour les étudiants et étudiantes est pire que l'année dernière. Par rapport à mai 2008, 59 000 emplois à temps plein habituellement occupés par des étudiants et étudiantes entre 20 et 24 ans ont disparu. Le taux de chômage de ces étudiants et étudiantes était de 18,3 % en mai 2009, en hausse par rapport au taux de 15,4 % l'année dernière. Ces chiffres ne tiennent pas compte que nombre d'étudiants et d'étudiantes ont décidé de ne pas entrer dans le marché du travail cette année. Le taux de participation des étudiants et étudiantes a chuté de 75,2 % l'année dernière à 68,6 % cette année.

Le Congrès du travail du Canada, voix nationale du mouvement syndical, représente 3,2 millions de travailleuses et travailleurs canadiens. Le CTC réunit les syndicats nationaux et internationaux du Canada, les fédérations provinciales et territoriales du travail et 130 conseils du travail régionaux. Site web : www.congresdutravail.ca.

TCA, 5 juin 2009 - Le régime d'AE défaillant laisse encore tomber des milliers de travailleurs Canadiens sans emploi, déclare le président des TCA

Les données sur l'emploi qu'a publiées aujourd'hui Statistique Canada révèlent que 42 000 Canadiens de plus ont perdu leur emploi en mai. On estime que 18 000 d'entre eux iront grossir les rangs déjà gonflés des travailleurs sans emploi qui ne peuvent recevoir les prestations du régime déficient d'assurance-emploi (AE) du Canada.

"Chaque mois, c'est comme un nouveau raz-de-marée de mauvaises nouvelles qui balaie les travailleurs canadiens, les familles et les collectivités partout au pays, à mesure que les pertes d'emplois continuent de s'accumuler", a déclaré Ken Lewenza, président des TCA, qui réagissait aux données sur l'emploi de la dernière Enquête sur la population active publiée le 5 juin révélant que le Canada a perdu 360 000 emplois depuis octobre.

"C'est absolument scandaleux et abominable de voir souffrir autant de travailleurs sans emploi dans ce pays parce qu'ils ne peuvent tout simplement pas bénéficier de l'AE de base dans notre régime défaillant."

M. Lewenza a qualifié de sans coeur le refus du gouvernement Harper d'entreprendre des réformes attendues depuis longtemps dans le régime d'AE, particulièrement lorsqu'un nombre

accru de Canadiens connaissent l'insécurité dans une période où l'économie traverse les pires turbulences de son histoire.

Le taux de chômage au Canada (8,4 %) est à son point le plus élevé en 11 ans, et ce, en grande partie à cause des pertes massives d'emplois dans les secteurs importants que sont l'automobile et la fabrication (186 000 depuis octobre) et de la chute rapide du nombre de postes à temps plein (406 000 depuis octobre).

L'enquête publie également les taux de chômage régionaux qui sont utilisés pour déterminer les critères d'admissibilité à l'AE et la durée des prestations pour les travailleurs congédiés pendant le mois. Dans 33 des 59 régions d'assurance-emploi, le chômage moyen a grimpé. Dans 20 de ces régions, le chômage a augmenté suffisamment pour entraîner une modification des critères d'admission pour ceux qui ont été congédiés en juin.

Les TCA ont demandé au gouvernement fédéral de présenter une série de réformes de l'AE, dont une réduction générale du nombre d'heures requises, une hausse du niveau des prestations, l'élimination de la période d'attente de deux semaines et une prolongation des prestations.

Renseignements: veuillez communiquer avec le service des communications des TCA: Angelo DiCaro (cell.) (416) 606-6311 ou, pour les questions concernant l'AE et les données sur le taux de chômage, communiquez avec la représentante nationale Laurell Ritchie (cell.) (416) 917-0047

La Presse Affaires, 5 juin 2009 - Le chômage au Canada à un sommet en 11 ans

Des pertes additionnelles d'emplois survenues dans le secteur de la fabrication en Ontario ont fait grimper le taux de chômage en mai au Canada. Il a augmenté de 0,4 point de pourcentage pour s'établir à 8,4%, son plus haut niveau en 11 ans.

Après avoir enregistré une hausse en avril, l'emploi a fléchi de 42 000 en mai au pays. Statistique Canada indique que le taux de chômage a augmenté de 0,7 point de pourcentage en Ontario par rapport au mois précédent. Il a atteint 9,4%, soit son niveau le plus élevé en 15 ans.

L'emploi est resté inchangé au Québec en mai. Une augmentation du nombre de personnes sur le marché du travail dans la province a cependant fait monter le taux de chômage, qui s'est fixé à 8,7%.

Au Nouveau-Brunswick, le taux de chômage a baissé d'un dixième. Il est passé à 8,8%.

Les emplois d'été commencent en mai pour de nombreux étudiants âgés de 20 à 24 ans. Or, l'activité de ce groupe sur le marché du travail a considérablement fléchi. Le taux de chômage s'est élevé à 18,3% pour ce groupe d'étudiants, comparativement à 15,4% en mai 2008.

Voici le taux pour les provinces canadiennes. Le chiffre du mois précédent figure entre parenthèses:

- Terre-Neuve et Labrador 15,1 (14,7)
- Ile-du-Prince-Edouard 13,1 (12,4)

- Nouvelle-Ecosse 8,9 (9,2)
- Nouveau-Brunswick 8,8 (8,9)
- Québec 8,7 (8,4)
- Ontario 9,4 (8,7)
- Manitoba 4,9 (4,6)
- Saskatchewan 4,9 (5,0)
- Alberta 6,6 (6,0)
- Colombie-Britannique 7,6 (7,4)

Et pour les grandes villes canadiennes:

- Saint-Jean, T.-N.L. 7,5 (7,6)
- Halifax 5,8 (5,9)
- Saint-Jean, N.-B. 5,9 (6,1)
- Saguenay 9,4 (8,9)
- Québec 4,4 (4,4)
- Trois-Rivières 8,8 (8,9)
- Sherbrooke 8,8 (7,6)
- Montréal 9,4 (8,9)
- Gatineau 5,4 (5,6)
- Ottawa 6,1 (5,4)
- Kingston 6,5 (5,7)
- Toronto 9,1 (8,9)
- Hamilton 7,4 (7,9)
- Kitchener 9,9 (10,1)
- London 10,2 (9,5)
- Oshawa 7,9 (7,7)
- St. Catharines-Niagara 10,6 (10,5)
- Sudbury 8,4 (8,6)
- Thunder Bay 8,8 (8,7)
- Windsor 13,8 (13,6)
- Winnipeg 4,8 (4,9)
- Regina 3,8 (4,3)
- Saskatoon 5,0 (5,0)
- Calgary 6,6 (6,3)
- Edmonton 6,0 (5,4)
- Abbotsford 7,5 (7,0)
- Vancouver 6,8 (6,5)
- Victoria 6,4 (6,0)

Statistique Canada, 5 juin 2009 - Enquête sur la population active pour mai 2009

Après avoir enregistré une hausse en avril, l'emploi a fléchi de 42 000 en mai, entraîné à la baisse par des pertes additionnelles survenues dans le secteur de la fabrication en Ontario. Le taux de chômage a augmenté de 0,4 point de pourcentage pour s'établir à 8,4 %, soit son plus haut niveau depuis 11 ans. Depuis le sommet atteint en octobre dernier, l'emploi s'est replié de 363 000 (-2,1 %).

Bien que l'Ontario ait enregistré un recul important de l'emploi en mai, des hausses ont été observées au Manitoba, en Nouvelle-Écosse et en Saskatchewan, alors que l'emploi a peu bougé dans les autres provinces.

En mai, le recul de l'emploi s'est manifesté non seulement dans le secteur de la fabrication, mais aussi dans le transport et l'entreposage. Les seules hausses appréciables de l'emploi ont été observées dans les administrations publiques.

Le repli de l'emploi en mai a principalement touché les hommes et les femmes de 25 à 54 ans, tandis qu'une progression a été observée chez les femmes âgées de 55 ans et plus.

De fortes diminutions ont été enregistrées dans le travail à temps plein (-59 000) en mai, ce qui a porté à 406 000 (-2,9 %) les baisses totales de l'emploi à temps plein depuis octobre dernier. Au cours de cette période, le travail à temps partiel a poursuivi sa tendance à la hausse, en progression de 44 000 (+1,4 %).

Note aux lecteurs

Les estimations tirées de l'Enquête sur la population active (EPA) sont fondées sur un échantillon et sont donc sujettes à la variabilité d'échantillonnage. Les estimations visant de petites régions géographiques ou de petites branches d'activité seront associées à une variabilité plus importante. Pour une explication de la variabilité d'échantillonnage des estimations et de la méthode d'évaluation de cette variabilité à l'aide de l'erreur-type, veuillez consulter la section de la publication *Information sur la population active* (71-001-X, gratuite) traitant de la qualité des données.

Les variations dans les salaires horaires moyens sont influencées par des changements dans la composition de la population active canadienne. Par exemple, une baisse de l'emploi dans les professions ou les branches d'activité à faible salaire contribuera à l'augmentation du salaire horaire moyen national.

En mai, le salaire horaire moyen des employés a augmenté de 3,4 % par rapport au même mois un an plus tôt, ce qui représente la plus faible croissance d'une année à l'autre en deux ans.

Déclin persistant de l'emploi en Ontario

L'Ontario a été la seule province à connaître un recul substantiel de l'emploi en mai (-60 000), et les baisses totales depuis octobre dernier se sont élevées à 234 000 (-3,5 %). L'Ontario regroupe 39 % de l'ensemble de la population en âge de travailler, et cette province a enregistré 64 % du repli global de l'emploi depuis le début du mouvement de déclin du marché du travail.

En mai, le taux de chômage en Ontario a augmenté de 0,7 point de pourcentage par rapport au mois précédent pour atteindre 9,4 %, soit son niveau le plus élevé en 15 ans.

En mai, l'emploi dans les secteurs de la fabrication et de la construction a continué à fléchir en Ontario. Depuis octobre, le nombre de travailleurs a diminué de 14,0 % dans le secteur de la fabrication et de 9,3 % dans celui de la construction.

L'emploi est resté inchangé au Québec en mai. Une augmentation du nombre de personnes sur le

marché du travail a fait monter le taux de chômage, qui s'est fixé à 8,7 %. Depuis octobre dernier, l'emploi a diminué de 0,7 % au Québec.

En mai, l'emploi a augmenté au Manitoba et en Saskatchewan, en hausse de 3 900 et de 3 100 respectivement. Ces deux provinces ont affiché un taux de chômage de 4,9 %, soit le taux le plus bas au pays. Ce sont aussi les deux seules provinces à avoir connu une croissance de l'emploi depuis octobre dernier.

Après deux baisses mensuelles consécutives, l'emploi a progressé de 3 600 en Nouvelle-Écosse en mai.

Forte diminution de l'emploi dans le secteur de la fabrication

L'emploi dans le secteur de la fabrication a poursuivi son mouvement de déclin, en baisse de 58 000 en mai, principalement en Ontario. Ce recul a porté à 186 000 (-9,4 %) les baisses observées depuis octobre, le repli le plus marqué s'étant manifesté dans l'industrie du matériel de transport. C'est l'Ontario qui a connu l'essentiel des baisses globales de l'emploi manufacturier au cours de cette période.

En mai 2009, le nombre de travailleurs dans le secteur de la fabrication en Ontario a atteint 778 000. Il s'agit de son plus bas niveau observé depuis que des données comparables sont devenues disponibles en 1976. L'emploi dans le secteur de la fabrication en Ontario avait atteint un sommet en novembre 2002, soit 1 115 000 travailleurs.

En mai, l'emploi a également fléchi dans le secteur du transport et de l'entreposage. Le repli de 16 000 a porté les baisses totales de l'emploi dans cette branche d'activité à 48 000 (-5,5 %) depuis octobre. Seul le secteur des administrations publiques a connu une hausse appréciable de l'emploi en mai (+19 000).

Le nombre de travailleurs indépendants a diminué de 32 000 en mai, ce qui a effacé la progression inscrite en avril. Le nombre d'employés du secteur privé a continué à fléchir, en baisse de 36 000 en mai, tandis que le nombre d'employés du secteur public a augmenté de 27 000, surtout en raison de la croissance de l'effectif des administrations publiques.

Depuis octobre, le nombre d'employés a diminué de 2,9 % dans le secteur privé et de 1,3 % dans le secteur public. Au cours de la même période, le nombre de travailleurs indépendants a peu varié.

Baisse du nombre de travailleurs de 25 à 54 ans

En mai, l'emploi a fléchi de 50 000 dans le groupe des 25 à 54 ans, les baisses s'élevant à 28 000 chez les hommes et à 22 000 chez les femmes. Cependant, ce sont les hommes de ce groupe d'âge qui ont connu la majeure partie du déclin de l'emploi depuis le début du mouvement de repli du marché du travail. L'emploi dans ce groupe a diminué de 3,4 % au cours de cette période, alors qu'il a diminué de 1,1 % chez les femmes du principal groupe d'âge actif.

L'emploi chez les femmes âgées de 55 ans et plus a progressé de 16 000 en mai. Depuis octobre dernier, l'emploi a crû de 3,1 % dans le groupe des femmes plus âgées, alors qu'il a peu bougé chez les hommes plus âgés.

Bien que l'emploi se soit légèrement replié chez les jeunes de 15 à 24 ans en mai, ce groupe a connu un recul important au cours du repli actuel du marché du travail, les baisses depuis octobre dernier atteignant 134 000 (-5,1 %). En mai, le taux de chômage des jeunes a augmenté pour se fixer à 14,9 %, soit son plus haut niveau depuis 1999.

Début de l'été difficile pour les étudiants de 20 à 24 ans

De mai à août, l'Enquête sur la population active recueille des renseignements sur le marché du travail concernant les jeunes de 15 à 24 ans qui fréquentaient l'école à temps plein en mars et qui ont l'intention de retourner aux études à l'automne. Les résultats de l'enquête pour mai fournissent les premiers indicateurs du marché des emplois d'été, particulièrement pour les étudiants de 20 à 24 ans, puisque les étudiants âgés de 15 à 19 ans n'ont pas encore terminé les cours pour l'été. Les données de juin, de juillet et d'août fourniront d'autres renseignements sur le marché des emplois d'été. Les estimations publiées ne sont pas désaisonnalisées, et les comparaisons ne peuvent donc être faites que d'une année à l'autre.

Les emplois d'été commencent en mai pour les étudiants âgés de 20 à 24 ans. Le nombre d'étudiants occupant un emploi a diminué de 59 000 par rapport à ce qu'il était un an plus tôt, et toute la baisse est survenue dans le travail à temps plein. Parallèlement, l'activité de ce groupe sur le marché du travail a considérablement fléchi, passant de 75,2 % à 68,6 %. En mai, le taux de chômage s'est élevé à 18,3 % pour ce groupe d'étudiants, comparativement à 15,4 % en mai 2008.

L'Acadie Nouvelle, 5 juin 2009 - Un programme d'assurance-emploi discriminatoire

Pour se faire élire, les libéraux ont besoin des votes des chômeurs et des chômeuses, ainsi que des communautés affectées.

Cette semaine, les gouvernements fédéral et ontarien ont investi 10,5 milliards \$ dans General Motors afin de sauver ce qui reste de l'industrie automobile au Canada. Le premier ministre, Stephen Harper, a expliqué que c'était investir des milliards ou perdre des centaines de milliers d'emplois au pays.

Toutefois, il n'a pas la même générosité envers l'industrie forestière et les travailleurs et les travailleuses qui ont déjà perdu leur emploi. Le premier ministre continue de se montrer inflexible sur la question de l'assurance-emploi.

Pourtant, il y a de la grogne un peu partout au pays. La région atlantique n'est plus la seule à réclamer des changements. Des voix s'élèvent à l'autre bout du pays. Les premiers ministres de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et de l'Ontario affirment maintenant que les règles d'admissibilité à l'assurance-emploi sont discriminatoires et ils veulent des assouplissements.

Au cours de la dernière année, le nombre de chômeurs et de chômeuses a presque doublé dans les grands centres albertains. Le même phénomène s'est produit en Colombie-Britannique. À Vancouver, il y a eu une augmentation de 20 400 chômeurs et chômeuses en 12 mois.

Il y a quelques semaines, la ministre des Ressources humaines, Diane Finley, a présenté des modifications à l'assurance-emploi, des changements qui ne font pas le poids. Le plan des

conservateurs n'est pas nouveau, c'est du réchauffé. Il n'aborde pas la question des semaines d'attente et ne bonifie en rien les critères d'admissibilité ou les prestations.

Chez les partis de l'opposition, les changements à apporter au système d'assurance-emploi ne font pas l'unanimité, mais il y a consensus sur une chose: le système actuel n'aidera pas les travailleurs et les travailleuses à traverser la récession.

La semaine prochaine, le projet de loi des néo-démocrates sur l'assurance-emploi sera étudié en deuxième lecture à la Chambre des communes. Le NPD y propose, entre autres, d'uniformiser les heures d'admissibilité à 360 heures. Cette initiative permettrait à près de 150 000 travailleurs et travailleuses d'avoir accès à l'assurance-emploi au lieu d'avoir recours à l'aide sociale.

Une proposition qui reçoit l'appui des libéraux et des bloquistes. Mais là semble encore une fois s'arrêter l'entente entre ces formations politiques. Les néo-démocrates et les bloquistes veulent que cette mesure soit permanente, alors que les libéraux préconisent plutôt qu'elle s'applique de façon temporaire, le temps de passer à travers la crise.

La position des libéraux est loin de satisfaire les autres partis, le Bloc croit qu'ils ne vont pas assez loin et devraient appuyer la réduction de la période d'attente et l'augmentation des prestations, tandis que les néo-démocrates craignent qu'ils se servent de l'assurance-emploi seulement pour gagner les prochaines élections.

La position de Michael Ignatieff n'est pas surprenante, il ne faut pas oublier que c'est son parti qui a démantelé le régime de l'assurance-chômage. C'est également son parti qui s'est allègrement servi du surplus de la caisse de l'assurance-emploi. Aujourd'hui, il concède que le système actuel empêche plus de 40 % des cotisants de recevoir des prestations de l'assurance-emploi et il qualifie même "ces règles d'injustes, et de mal adaptées aux circonstances."

C'est l'opportunisme politique qui pousse les libéraux à prétendre vouloir faire des changements. Ils veulent seulement des changements cosmétiques parce qu'ils ne veulent pas remettre en question les erreurs que le gouvernement Chrétien et son ministre Doug Young ont faites en sabrant ce programme au cours des années 1990.

Lorsqu'ils ont attaqué le système d'assurance-chômage, ils ne pensaient pas perdre des circonscriptions traditionnellement libérales comme Acadie-Bathurst. Aujourd'hui, ils ont grandement besoin de sièges en Ontario et au Québec.

Avec la crise dans le secteur manufacturier qui touche de plein fouet ces provinces, la pression monte pour des solutions. Les mises à pied augmentent et les travailleurs et les travailleuses qui ont payé des cotisations d'assurance-emploi pendant toute leur vie vont vouloir obtenir les prestations qu'ils méritent. Pour se faire élire, les libéraux ont besoin des votes des chômeurs et des chômeuses, ainsi que des communautés affectées. S'il y a un dossier sur lequel il est essentiel que les partis d'opposition trouvent un terrain d'entente et mettent de côté leurs différends, c'est bien la question de l'assurance-emploi, car des milliers de travailleurs et de travailleuses sont dans le besoin.

Danielle Savoie

Radio-Canada, 4 juin 2009 - Ontario Comté de Lambton : Une modification de l'assurance-emploi exigée

Le conseil du comté de Lambton demande à Ottawa de modifier les critères de l'assurance-emploi.

Les statistiques les plus récentes indiquent que plus de 2200 familles de la région dépendent de l'aide sociale, ce qui représente une augmentation de 19 % par rapport à l'année dernière. Cette hausse s'explique en partie à cause d'un nombre croissant de gens non admissibles à l'assurance-emploi.

Le président du conseil du travail du district de Sarnia, Ray Fillion, fait remarquer qu'environ 80 % des candidats à l'assurance-emploi ont obtenu des prestations lors de la dernière récession. Cette proportion a diminué à moins de 50 %, selon lui.

Le maire de Sarnia, Mike Bradley dénonce lui aussi le régime actuel: « Nous voulons un régime équitable pour tous en Ontario et au pays, en ce qui a trait aux prestations et au temps d'attente. »

Le conseil du comté de Lambton demande au fédéral de réduire le nombre d'heures de travail à 360 pour tous au Canada et de porter le nombre de semaines de prestations de 38 à 50.

Les Affaires, 4 juin 2009 - Baisse modeste du chômage aux États-Unis

Le nombre d'Américains inscrits à l'assurance chômage aux États-Unis a baissé la semaine dernière, pour la première fois depuis 20 semaines, tandis que le nombre des nouvelles inscriptions a également baissé, selon le département américain du Travail.

Ces chiffres constituent un signe encourageant pour les demandeurs d'emploi américains, même si les baisses enregistrées sont modestes.

Selon le département du Travail, le nombre de nouvelles inscriptions à l'indemnisation chômage a reculé la semaine dernière, passant à 621.000 en données corrigées des variations saisonnières alors qu'il s'établissait à 625.000 la semaine précédente. Une évolution quasiment conforme aux attentes des analystes.

Le nombre total de personnes inscrites à l'assurance chômage a de son côté reculé de 15.000, enregistrant ainsi sa première baisse depuis début janvier. Il s'élève à 6,7 millions.

Les Affaires, 4 juin 2009 - Flambée du chômage en France

Le taux de chômage en France métropolitaine s'établissait à 8,7% de la population active au premier trimestre 2009 (9,1% en incluant les DOM), a annoncé l'INSEE jeudi matin, soit une progression de 1,1 point par rapport au quatrième trimestre 2008. "C'est brutal", a commenté la ministre de l'Économie Christine Lagarde.

Selon l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), le nombre de

chômeurs en France métropolitaine au sens du Bureau international du travail (BIT) s'établissait ainsi à 2.455.000 personnes au premier trimestre 2009.

Ce sont les jeunes qui sont le plus touchés par la forte progression du chômage avec un taux de 22,7% de demandeurs d'emploi parmi les 15-24 ans en France métropolitaine, 23,5% en incluant les DOM.

"C'est évidemment un mauvais chiffre", a déclaré la ministre de l'Economie et de l'Emploi sur Europe-1. "On a une dégradation de la situation de l'emploi qui est tout simplement la conséquence de la dégradation de la situation économique depuis six mois".

La publication de ces chiffres intervient alors que le Pôle Emploi avait annoncé vendredi dernier, pour le seul mois d'avril, une hausse de 2,4% du nombre d'inscrits en catégorie A (disponibles immédiatement et sans aucune activité, même partielle), soit 58.500 demandeurs d'emploi supplémentaires sur un mois.

En janvier, le nombre d'inscrits en catégorie A à Pôle emploi était de 90.200, puis 79.900 en février et 63.400 en mars. La ministre de l'Economie estime que la hausse du chômage dans les six prochains mois va se poursuivre. "C'est une situation qui va perdurer, c'est pour cela qu'on a décidé de s'y attaquer de manière forte".

Dans les statistiques diffusées jeudi matin, l'INSEE note par ailleurs que parmi les personnes disposant d'un travail, 5,4% sont en situation de sous-emploi (à temps partiel mais souhaitant un temps plein, notamment) au premier trimestre 2009, soit une hausse de 0,3 point par rapport au quatrième trimestre 2008. "Cette hausse est principalement liée à la hausse du chômage technique ou partiel", précise l'INSEE.

L'Acadie Nouvelle, 4 juin 2009 - L'affaire n'est toujours pas dans le sac pour Ignatieff

Il a fallu l'annonce d'un déficit fédéral record pour que les libéraux de Michael Ignatieff prennent une légère avance dans les intentions de vote le mois dernier.

Selon un mégasondage réalisé pour la CBC et dont les résultats ont été rendus publics lundi, il a fallu l'annonce d'un déficit fédéral record pour que les libéraux de Michael Ignatieff prennent une légère avance dans les intentions de vote le mois dernier.

Le Parlement est au point mort. Avant que Flaherty dévoile le rajustement de ses prévisions en matière de déficit la semaine dernière, la tendance semblait favoriser légèrement les conservateurs.

En effet, dans l'ensemble, les chiffres tirés du sondage de la maison Ekos confirment un phénomène observé dans les sondages antérieurs comportant un échantillon moindre, soit qu'au Québec seulement, la venue d'un nouveau chef libéral a vraiment changé la donne.

Cela dit, même dans la Belle Province, la dynamique de base reste la même. Le Bloc québécois mène toujours au Québec, et les partis fédéralistes peuvent seulement espérer faire des percées

très limitées en territoire nationaliste.

Sans les gains actuels de son parti au Québec, il serait impossible pour Ignatieff d'envisager une victoire électorale. De plus, les libéraux sont encore loin d'obtenir assez d'appuis dans le reste du Canada pour garantir une victoire. Un triomphe aux prochaines élections n'est pas dans le sac.

Si on examine les tendances dans les sondages, rien ne laisse croire que l'électorat s'ennuie des programmes de base des libéraux, comme le programme de développement de la petite enfance ou l'accord de Kelowna. Au contraire, dans le contexte d'un déficit croissant, un vaste programme social à caractère activiste risque de tomber à plat.

Une bonne nouvelle pour les libéraux est que le plan de sauvetage de GM va probablement renforcer leur avantage.

Je ne veux pas dire qu'un gouvernement libéral dirigé par Ignatieff n'aurait pas approuvé la même entente de plusieurs milliards de dollars que Harper, ou imposé plus de conditions, mais au moins, les électeurs qui appuient les libéraux souscrivent à l'idée que le gouvernement doit prendre les devants en matière d'économie.

Qui plus est, la base d'Ignatieff est en Ontario. Cette province aurait encaissé le coup si on avait laissé l'entreprise mourir de sa belle mort. Étant donné son bilan, GM le méritait bien.

Ainsi, c'est surtout le premier ministre qui doit craindre le ressentiment de l'électorat à cause de l'aide financière accordée à GM, et non le chef libéral.

Certes, un déficit de 50 milliards \$ deviendra sans aucun doute un puissant symbole illustrant que l'époque de la prudence financière du gouvernement Harper n'est plus qu'un lointain souvenir. Le plan de sauvetage de GM risque d'accentuer la perception fatale que son parti abandonne l'Ouest canadien à son sort dans la présente récession pour mieux répondre aux besoins de l'Ontario.

La sortie récente de trois premiers ministres plutôt associés à la mouvance de Stephen Harper pour l'abaissement du seuil d'accessibilité aux prestations d'assurance-emploi est un des symptômes de ce malaise. Au nom de l'équité interrégionale, les premiers ministres Brad Wall, de la Saskatchewan, Gordon Campbell, de la Colombie-Britannique, et Ed Stelmach, de l'Alberta, réclament un seuil national unique d'admissibilité aux prestations d'assurance-emploi. Dans ces trois provinces, les travailleurs doivent cumuler beaucoup plus d'heures pour être admissibles à l'assurance-emploi.

L'autre bonne nouvelle pour les libéraux est que le rêve de Harper d'obtenir un gouvernement majoritaire n'a jamais autant paru si inaccessible. Le mois dernier, Harper aurait été chanceux de battre Ignatieff par quelques sièges. De plus, une victoire serrée n'aurait probablement pas été suffisante pour lui permettre de rester au pouvoir dans un Parlement hostile. J'en parlerai davantage dans une autre chronique.

Chantal Hébert

AmériQuébec.net, 4 juin 2009 - Le Bloc Québécois dénonce le vide parlementaire au moment où il est nécessaire d'agir pour faire face à la crise économique

Le leader parlementaire du Bloc Québécois et député de Joliette, Pierre Paquette, dénonce le vide parlementaire engendré par l'inaction des conservateurs, au moment où il est particulièrement nécessaire de prendre des mesures afin de contrer les effets de la crise économique.

« La session parlementaire prendra fin dans à peine un mois. Le gouvernement doit se réveiller et proposer dès maintenant des mesures législatives adéquates pour contrer les effets de la crise économique », a lancé Pierre Paquette en conférence de presse.

« Stephen Harper a mené la dernière campagne électorale en affirmant que les Québécois et les Canadiens avaient besoin d'un gouvernement conservateur pour leur donner les armes nécessaires à combattre la crise économique. Pourtant, on a rarement vu un menu législatif gouvernemental aussi mince. À l'heure actuelle, seulement six projets de loi sujets à débat sont devant la Chambre, et ce sont toutes des mesures législatives réchauffées, qui avaient été déposées au cours de sessions antérieures », a déploré Pierre Paquette.

« Dès son dépôt, le budget 2009 était à l'évidence inefficace et inacceptable pour le Québec, mais voilà que la crise frappe beaucoup plus durement qu'anticipé, et que, de l'avis de tous, il est clairement dépassé. Il est temps pour le gouvernement de proposer de vraies solutions. Malheureusement, non seulement les conservateurs se sont avérés incapables de soumettre des initiatives susceptibles d'aider les entreprises et les travailleurs à garder leur élan, mais ils ont également repoussé toutes les démarches allant en ce sens lorsque le Bloc Québécois, lui, a fait son travail en amenant des propositions », a poursuivi le député de Joliette.

Le leader parlementaire du Bloc Québécois a souligné que le Bloc Québécois a déposé deux plans de relance depuis les cinq derniers mois qui présentent des mesures accessibles et efficaces pour contrer les effets de la crise.

« Le Bloc Québécois a souligné l'importance par exemple d'adapter l'assurance-emploi aux besoins actuels, ce qui apporterait un soutien aux travailleuses et aux travailleurs touchés par la crise tout en permettant à davantage d'argent de circuler dans l'économie, mais les conservateurs ont continué à s'y opposer. Le Bloc Québécois a remporté un vote important, en deuxième lecture, en vue de l'élimination du délai de carence, mais c'est contre la volonté des députés du gouvernement qui ont tous voté contre cette initiative », a rappelé Pierre Paquette.

« Nous avons apporté des dizaines de propositions, pour des garanties de prêts aux entreprises, pour l'utilisation du bois d'ici dans les constructions d'édifices fédéraux ou encore pour remettre en place les programmes de soutien à la diversification des économies régionales, mais c'est à peine si le gouvernement en place a signifié un accusé de réception. Il n'a pas bronché. Il n'a accepté aucune suggestion. Bref, il n'a rien fait », a poursuivi le leader parlementaire du Bloc Québécois.

« En ces temps de crise économique, un tel laisser-faire, un tel manque d'imagination, sont inacceptables. Les conservateurs doivent être en mesure de regarder la situation en pleine face, et réagir avant que la Chambre des communes ne mette fin à ses travaux. Comme il est à court d'idées, le gouvernement devrait faire siennes les propositions du Bloc Québécois. Nous n'en

serons pas offusqués. Il faut que ça bouge. Ça presse! » a conclu Pierre Paquette.

La Presse Canadienne, 4 juin 2009 - Chômage: la crise pourrait durer encore 8 ans, selon l'ONU

La crise de l'emploi et la protection sociale provoquée par la crise économique mondiale actuelle pourrait durer six à huit ans, a mis en garde mercredi le directeur-général de l'Organisation internationale du travail (OIT), Juan Somavia.

Devant les délégués de la 98e Conférence internationale du travail, il a appelé à l'adoption d'un pacte mondial pour l'emploi.

Avec quelque 45 millions de personnes qui entrent chaque année sur le marché du travail, le monde aura besoin de créer 300 millions de nouveaux emplois d'ici 2015 rien que pour les taux de chômage restent stables, a-t-il prévenu.

Or «les choses vont dans la direction opposée», a constaté Juan Somavia, au cours de l'assemblée annuelle de l'organisation onusienne qui regroupe 183 pays.

Juan Somavia a déclaré que l'économie mondiale allait se contracter de 1,3% cette année et que le chômage risquait d'augmenter encore en 2010 et peut-être en 2011. Les faillites augmentent de façon «exponentielle», a-t-il mis en garde, la pauvreté augmente et les classes moyennes sont fragilisées.

Le diplomate chilien, qui dirige l'OIT depuis 1999, appelle les gouvernements à prendre des mesures pour soutenir l'emploi et la protection sociale en plus des plans de relance qui se sont concentrés sur le sauvetage des banques et des entreprises.

Si le G20 a pris des mesures audacieuses pour lutter contre la crise financière, a-t-il expliqué, la situation de l'emploi ne se rétablit généralement après une crise qu'au bout de quatre à cinq ans. Dans le cas présent, «le monde fait peut-être face à une crise des emplois et de la protection sociale d'une durée de six à huit ans», a-t-il estimé. «Faire passer en premier les personnes, pas seulement le dire mais le faire, doit être la priorité».

Parti Libéral du Canada, 3 juin 2009 - Plan Harper pour l'assurance-emploi : laisser l'économie couler

Le plan du gouvernement Harper visant à élargir l'accès à l'assurance emploi consiste à faire attendre les chômeurs canadiens jusqu'à ce que le taux de chômage monte. Cet aveu montre à quel point les conservateurs ne comprennent rien aux besoins des travailleurs au chômage pendant cette récession. C'est ce qu'a déclaré aujourd'hui le porte-parole libéral responsable de l'assurance-emploi, Mike Savage.

« Je voudrais inviter la ministre Finley à dire à chacun des travailleurs mis à pied et qui ne reçoivent pas l'assurance-emploi, d'attendre jusqu'à ce que le taux de chômage régional augmente, a dit M. Savage. Sa réponse à la crise du chômage est de laisser la situation empirer - c'est comme jouer du violon pendant que Rome brûle. »

« Les conservateurs ne peuvent pas cacher le fait qu'ils ont dilapidé le surplus libéral et créé un énorme déficit budgétaire, ce qui nous laisse sans bas de laine en période difficile. »

M. Savage réagissait à l'argument de la ministre conservatrice des Ressources humaines, Diane Finley, selon lequel l'augmentation du taux de chômage régional entraîne le ralentissement des ajustements de l'accès à l'assurance-emploi - malgré les demandes des premiers ministres partout au Canada, qui préconisent le même accès à l'assurance-emploi pour tous les travailleurs ayant perdu leur emploi.

« La ministre Finley ne comprend apparemment pas la dynamique du marché du travail en période de récession, a ajouté M. Savage. Partout au Canada, et pas seulement dans les régions où le chômage est élevé depuis longtemps, les gens ont de plus en plus de mal à retrouver du travail. »

Une étude publiée en avril par TD Economics a conclu qu'à cause de la récession, il n'était pas plus facile de retrouver un emploi dans les régions moins touchées par le chômage que dans les autres. Les régions où il y avait peu de chômage sont maintenant gravement touchées par des mises à pied massives, mais elles sont toujours soumises aux mêmes règles qui restreignent l'accès à l'assurance-emploi. Or, ces règles supposent qu'il est facile de trouver un travail dans les régions concernées, mais pour de trop nombreuses collectivités, en cette période de récession, les emplois sont de plus en plus rares.

« Les salariés mis à pied en ce moment ont besoin d'un critère national d'admissibilité de 360 heures travaillées, mesure prise pour la durée de la crise, a conclu M. Savage. Par sa passivité, la ministre Finley dit aux travailleurs mis à pied d'attendre que le taux de chômage dans leur région soit suffisamment haut, mais cela ne fait rien pour les aider, et laisse trop de gens désemparés sans aide de l'assurance-emploi. »

La Presse Canadienne, 3 juin 2009 - Une majorité de Canadiens ne croit pas que Jim Flaherty doit démissionner

Les Canadiens semblent accorder le bénéfice du doute au ministre fédéral des Finances, Jim Flaherty, malgré sa récente annonce d'une hausse du déficit.

Selon un sondage La Presse Canadienne - Harris-Decima, peu de Canadiens croient que M. Flaherty devrait démissionner parce que le déficit du gouvernement fédéral en 2009-2010 se chiffrera à 50 milliards \$ plutôt que les 34 milliards \$ annoncés il y a quatre mois.

Des 1000 personnes interrogées entre les 28 et 31 mai, seulement 28 pour cent ont affirmé que M. Flaherty devait céder sa place, tandis que 59 pour cent croient qu'il doit conserver ses fonctions.

Même les sympathisants libéraux contactés dans le cadre de ce sondage pensent que le ministre fédéral des Finances ne doit pas démissionner, et ce, dans une proportion de 54 pour cent.

Cette réaction va à l'encontre de celle du chef libéral Michael Ignatieff, qui a demandé au premier ministre Stephen Harper de congédier M. Flaherty à la suite de son annonce choc de la semaine dernière.

Par ailleurs, un autre sondage La Presse Canadienne - Harris-Decima conclut qu'une majorité de Canadiens souhaite un adoucissement des critères d'accessibilité à l'assurance-emploi, mais pas au point de forcer la tenue de nouvelles élections générales.

L'étude indique que 53 pour cent des 1000 personnes interrogées verraient d'un bon oeil des modifications à la loi, notamment aux chapitres de la durée et du montant des prestations, ainsi que des critères d'accessibilité. Seulement 29 pour cent favorisent le statu quo.

Invités à choisir la meilleure des suggestions de modification à la loi, 52 pour cent des répondants ont opté pour une durée accrue des prestations.

La marge d'erreur pour un tel échantillonnage est de 3,1 points de pourcentage, 19 fois sur 20.